Image not found or type unknown

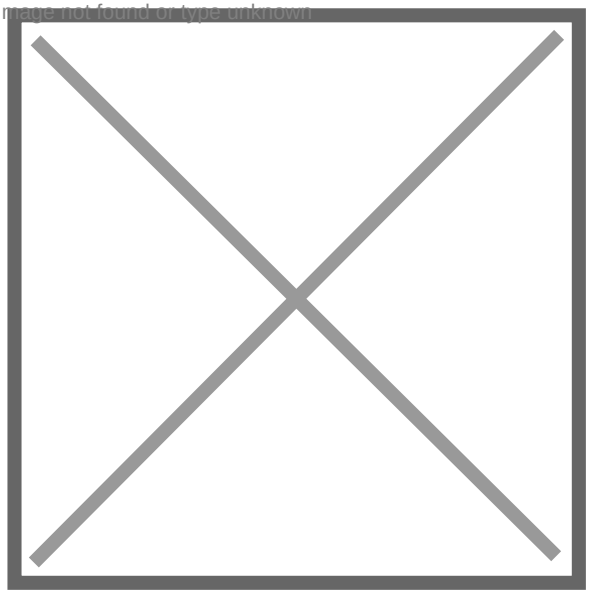

Délation mensongère au travail

Par **mikhotmail**, le **16/01/2013** à **10:58**

Bonjour,
Avec 3 de mes collègues, nous faisons l'objet d'accusations mensongères par notre direction.

En effet, nous badgeons avant et après manger lors de la pause déjeuné, et nous sommes accusés d'avoir fraudé sur notre temps de pause. On nous reproche d'avoir pris une pause déjeuné de 2 heures or notre temps de badgage n'est que de 30 min.

Nous avons été dénoncés à tort par un e-mail envoyé par un de nos collègues au DRH et on ne veut pas nous dire qui est cette personne.
Toutefois, nous avons notre idée car nous sommes en conflit personnel avec une collègue et tout indiqué que c'est elle.

Nous ne sommes absolument pas d'accord avec ces accusations et nous souhaitons bien entendu une confrontation mais on nous répond que ce ne se fera jamais.

Est-il possible d'avoir l'identité de la personne qui est à l'origine de cela ?
Est-elle punissable ?
En cas de dépôt de plainte contre X, la justice peut-elle nous donner cette identité et la punir ?

Merci de me répondre car nous sommes vraiment désunis face à cette situation que nous trouvons injuste !!!

Par **sdac27**, le **17/01/2013** à **22:21**

Bonsoir, vous avez la Reponse.

Si les reproches sont écrits, Depot de plainte pour propos Diffamatoires et contre l'employeur car il a une obligation de securité a l'egard de son personnel.

en Agissant de cette façon sans intervenir tout en restant Neutre afin de trouver une solution, il laisse une situation conflictuelle s'envenimée generant du stress pouvant eventuellement se transformer en Arret de Maladie si la ou les personnes victimes ne supportent pas la situation.

Si les propos sont verbaux, faites un courrier en AR à l'employeur lui demandant d'intervenir et de règler la situation. (tout en indiquant dans l'AR les propos de l'employeur en le citant)

cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés